



### Chers Ligugéennes et Ligugéens,



Le transfert de la compétence voirie génère sur le budget de fonctionnement une diminution de 6%.

Malgré l'annonce du gouvernement qui assurait maintenir le même niveau de dotation, la mise en œuvre de la loi NOTRe, nous impacterait encore cette année. Pour la commune, nous perdons 19 000 € sur les dotations de l'Etat passant ainsi de 330 000 € en 2014 à 154 000 € en 2018.

Malgré cela, pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive la fiscalité communale n'augmentera pas demeurant dans les plus faibles de notre département.

Nous restons motivés et poursuivons notre travail pour respecter nos engagements en matière de rigueur dans la gestion financière de la commune, en matière

d'amélioration du cadre de vie et de développement de l'attractivité de notre commune.

#### « Une commune reconnue pour sa qualité de vie »

Le programme d'investissement sera consacré à l'entretien du patrimoine bâti, au développement de nouvelles offres de loisirs et au développement urbain de la commune. Je vous laisse découvrir le détail des projets de l'année dans les pages qui suivent.

Je tiens à remercier les élus et les services qui s'investissent à mes côtés pour faire de notre commune, une commune où il fait bon vivre, bon grandir et reconnue pour sa qualité de vie.

Joëlle PELTIER, Maire

**A**u cours du premier trimestre de l'année, le Conseil Municipal et les services se sont consacrés à la construction du budget 2018 de façon à lancer au plus tôt les nouveaux projets.

Le passage en Communauté Urbaine et la contribution au redressement public ont encore cette année un impact sensible sur notre budget.

### Deuxième édition de la Fête de la plage

**F**ace au succès du retour de la fête de la plage en 2017, le site du plan d'eau de la Filature Ligugé-Smarves accueillera son second opus, le 23 juin 2018.

Cette journée sera placée sous le signe du sport, puisque le 23 juin sera aussi la Journée mondiale de l'Olympisme. A cette occasion des initiations sportives seront proposées par les associations locales, le Conseil Départemental et par le comité de gestion des œuvres sociales de la Vienne : golf, escalade, gymnastique, judo, volley, paddle.

La journée débutera par un concours de pêche avant l'inauguration du village olympique à 11h par des sportifs locaux ayant participé à des jeux olympiques. La course enfants donnera son top départ l'après-midi à 15h30. Les adultes prendront le départ à 18h pour les foulées de la plage de 5 et 10km. Vous pouvez vous inscrire sur le site de la mairie de Ligugé ([www.liguge.fr/](http://www.liguge.fr/)).



A partir de 16h, nous accueillerons les premières équipes du 1er Raid Saint-Martin dont le parcours relie Candes-Saint-Martin (37) à Ligugé (86). Il s'agit d'une épreuve sportive et festive ouverte à tous, organisée par le Conseil Départemental de la Vienne dans le cadre de l'inauguration du quatrième itinéraire Européen du Centre Culturel de Saint Martin de Tours, dénommé « Chemin de Ligugé, 1<sup>ère</sup> abbaye d'Occident ».

Toute la journée seront proposées buvettes et restauration, jusqu'au soir où un repas champêtre avec

guinguette vous est proposé sur réservation.

Cette grande journée s'achèvera par le feu d'artifice « Martin depuis la nuit d'étang » tiré au-dessus du plan d'eau de la Filature au cours duquel il vous sera conté la vie de Martin, premier grand voyageur Européen reconnu pour son action et ses valeurs : la charité et le partage. Les foulées de la plage, s'inscrivent aussi dans ces valeurs puisque une partie des recettes sera reversée pour la deuxième année à l'association Trisomie 21. En 2017, 1400 euros ont été versés pour contribuer au financement des actions, du matériel et des besoins spécifiques des enfants et adultes rencontrant ce type de difficultés.

Nous vous invitons donc, petits et grands, à découvrir ou à redécouvrir la Fête de la plage le 23 juin 2018, près du plan d'eau de la filature, pour vous réjouir, courir et rire en faveur d'une association.

Patrice GAINANT, Adjoint au Maire

### Itinérance, à la (re)découverte sensible du patrimoine par les arts vivants

Dimanche 24 juin 2018



Comme chaque année, Itinérance invite le public, habitants ou visiteurs, à une (re)découverte sensible du

patrimoine du territoire de Grand Poitiers, avec des concerts, des arts de rue et de nombreuses animations autour du patrimoine ouvertes à tous les publics.

**Ligugé accueillera Marabout Orchestra** le dimanche 24 juin à 17h30 à la Villa San-Martino puis à 18h au kiosque. Comme le montre superbement leur dernier album « Seven Lives », ce bouillant septet très fortement cuivré propose une musique au groove puissant et au répertoire épatant qui puise sa source dans les musiques africaines et caraïbéennes ! Avec ce

Jazz-Funk très festif, succulent cocktail d'Afro-groove et de jazz débridé, les concerts du Marabout Orchestra sont toujours de beaux moments festifs.

À noter :

**15h : abbaye de Ligugé, visite commentée par les moines**

**16h : place de la mairie, visite découverte du bourg par Marie-Julie Meyssan, guide-conférencière (durée : 1h30)**

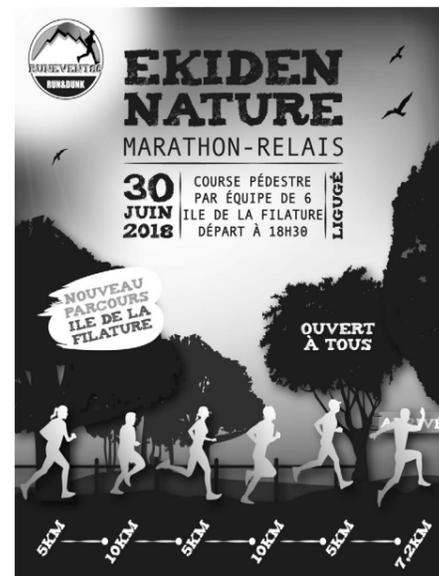
**17h30 : Villa San Martino, concert du Marabout Orchestra**

Organisé par Grand Poitiers.

### Ekiden Nature

le 30 juin 2018

(cf. page 7)



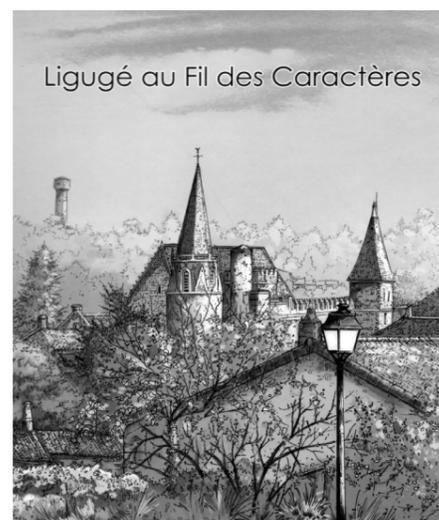
### Le secret du manuscrit

Vous avez envie de découvrir, faire découvrir ou redécouvrir Ligugé ? Alors n'hésitez plus ! Courez à l'Office de tourisme vous munir d'une ceinture d'aventurier.



### « Ligugé, au fil des caractères »

Découvrez ou redécouvrez l'ouvrage illustré sur la commune de Ligugé



## Budget : bilan 2017 – prévisionnel 2018

### Dépenses et Recettes de fonctionnement 2017

Le budget sur les dépenses de fonctionnement a été réalisé à 98,6%. Il est en hausse de 0,7 % par rapport à 2016. Cette hausse prévue provient, pour l'essentiel, des dépenses liées aux investissements de 2017 et de l'augmentation des effectifs des écoles.

- Charges de personnel (+58 000€) notamment pour les services périscolaires et pour le fonctionnement des tentes safari lodges.

- Achats (+ 14 000 €) principalement pour les repas scolaires.

Les charges des services extérieurs diminuent à nouveau sous l'effet conjugué de nos recherches d'économies (-37 000 €) et de la baisse des charges financières (-20 000 €) comprenant les intérêts de la dette.

**Les recettes de fonctionnement continuent à baisser : - 4,3 % en 2016, -7,6% en 2017** avec en cause la diminution de l'attribution de compensation Grand Poitiers (- 165 k€) correspondant aux compétences transférées sur une année pleine à laquelle s'ajoute notre contribution au redressement des finances publiques (-50 k€).

Cette réduction est atténuée par l'augmentation des inscriptions aux services périscolaires, cantine, garderie, (+ 29 000€) et des produits de gestion courante (+12 000 €), location des tentes safari lodges, « Le secret du Manuscrit » et autres biens loués.

### Dépenses et Recettes d'investissement 2017

Le budget d'investissement a été réalisé à 75 %, sur un programme bien moins ambitieux que celui de l'année 2016. Il faut noter que ces dépenses comprennent le prêt relais exceptionnel de 600 000 € pour l'acquisition du foncier de la zone du fief du Pilier. Cet emprunt sera remboursé en 2019 lorsque

l'aménageur rachètera les terrains, cela diminuera d'autant le montant de la dette communale.

Les recettes d'investissement ont augmenté de 14 % principalement grâce aux subventions et remboursements perçus sur les projets 2016.

**Budgets prévisionnels 2018 : - 6 % sur le budget de fonctionnement et 418 000 € de nouveaux crédits d'investissements**

Pour la construction du budget 2018, nous avons veillé à prendre en compte les évolutions liées au passage en Communauté Urbaine qui représentent globalement une diminution de 6 % du budget de fonctionnement correspondant au transfert de la compétence voirie.

**La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 2 670 000 €.**

Nous poursuivons nos recherches d'économies même si les nouvelles opportunités commencent à s'épuiser.

**La section d'investissement s'équilibre à 1 259 000 €** dont seulement 418 000 € de nouveaux crédits afin de ne pas recourir à l'emprunt en 2018.

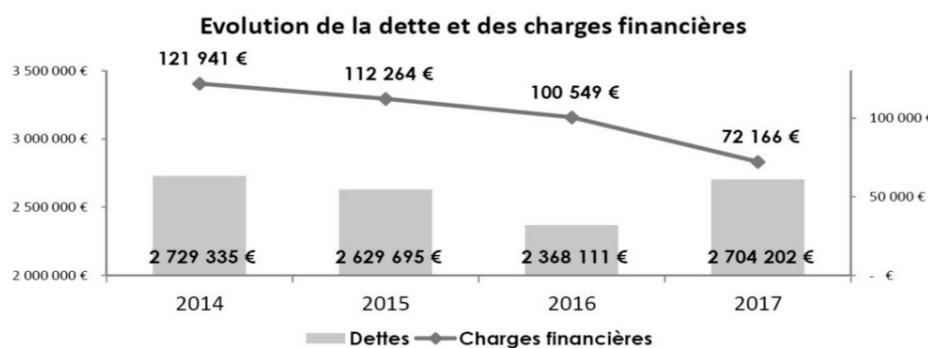
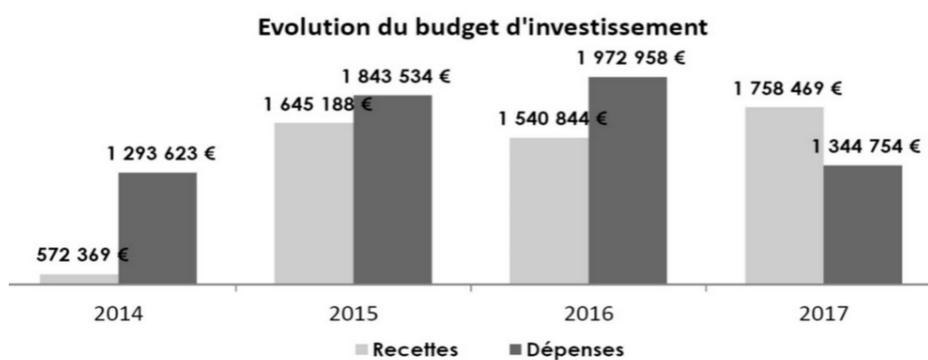
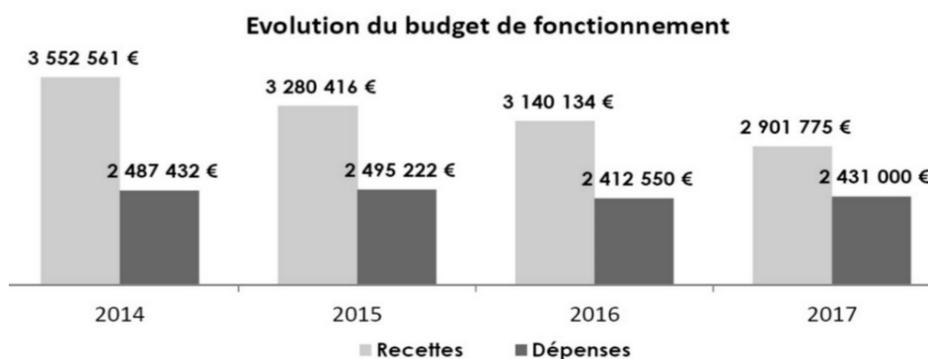
**Le programme d'investissement s'élève à 1 080 000 € dont 662 000€ de report de crédits 2017**, il est consacré à :

La rénovation du patrimoine bâti de la commune (435 500 €) :

- Ecole maternelle : remplacement d'huissieries (61k€).
- Domaine de Givray : accessibilité et sanitaires (115k€).
- Ancienne école : huissieries et ravalement de la façade (60 k€).
- Ateliers municipaux : rénovation intérieure (50 k€).
- Mairie : accessibilité et aménagements intérieurs (90 k€).
- Médiathèque : 5 k€.
- Ecole élémentaire : 45 k€.
- Cimetière : 20 k€.

L'aménagement et le développement de la commune pour renforcer son attractivité :

- Définition du contrat de concession pour l'aménagement de la zone du



fief du Pilier.

- Modification du Plan Local d'Urbanisme en 2018.
- Extension de la zone économique des Erondières.
- Etude et planification des travaux d'aménagement de la place de la mairie (20 k€).
- Poursuite de la piste cyclable de la Brassaise (20 €).
- Voirie et Réseaux communaux (45 k€).
- Installation de vidéo-protection (15 000 €).
- Poursuite des projets de valorisation de la vallée du Clain (98 000 €)
- Aménagement du verger insolite.
- Création d'une promenade des

farfadets.

- Aménagement d'un parcours d'accrobranche.
- Aménagement de la base nautique sur l'île de la filature.

Tous ces nouveaux projets seront financés sans augmentation de la fiscalité locale pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive dans un contexte difficile pour la commune.

En effet, en 2014, nous percevions 330 000 € de dotation de l'Etat. En 2018, nous ne percevons que 154 000 € soit une perte de 176 000 €.

Joëlle PELTIER, Maire

## Le budget primitif 2018 de la Communauté Urbaine « GRAND POITIERS »

Après une année entière de construction communautaire de « Grand Poitiers à 40 communes, le budget 2018 est l'occasion d'affirmer les choix de développement du territoire, avec deux axes de développement : la transition énergétique et le numérique qui constitue une force pour le développement des entreprises et le rayonnement de la collectivité.

Le budget est caractérisé pour l'essentiel par :

- Une stabilisation globale des taux de fiscalité, en dehors de l'harmonisation entre communes des taux en cours, aucune augmentation n'est prévue. Une priorité donnée à l'économie avec un montant global de + 500 K€ en nette progression.
- Une forte augmentation de l'épargne brute de + 37,8 %.
- Un programme d'investissement soutenu de 39,4 M€ en hausse par rapport à 2017 de près de 9 M€.
- Un encours de dette permettant un désendettement en 9 années, durée bien inférieure au maximum de 13 ans fixé par les Finances publiques.
- Une politique de ressources

humaines qui s'adapte au contexte de la nouvelle communauté à 40 communes.

- Le respect du plafond de 1,2 % d'augmentation des dépenses de fonctionnement prévu dans la loi de programmation des finances publiques 2018-2022.

**LES RESSOURCES en net sont de 105,5 M€ (+2,1%).**

Elles sont constituées pour l'essentiel de la fiscalité locale et des dotations.

- 61,3, € de fiscalité reçue dont 31,6 M€ de fiscalité des entreprises (52 %) et 29,7 M€ de fiscalité des ménages (48 %)
- 17,9 M€ de fiscalité reversée aux communes.
- 26,2 M€ de dotations reçues de l'Etat :

En légère hausse de 406 k€ par rapport à 2017, les dotations auraient été en baisse de 874 K€ sans l'évolution de la dotation d'intercommunalité due à l'élargissement du périmètre et le passage en communauté urbaine. Cette dotation d'intercommunalité (7 M€) est en hausse de + 1,3 M€, sa hausse cumulée nette par rapport

aux montants 2016 est de + 2,2 M€.

**LES DEPENSES en net sont de 102,3 M€ (+2,3%).**

Globalement les dépenses de fonctionnement augmentent de 2,3 M€ par rapport au budget 2017 reconstitué à périmètre constant.

- 61,3 M€ de Personnel, 59,8 % des dépenses, en forte augmentation due à la création des services communs et des transferts de compétences avec :
- 18,1 M€ de fonctionnement avec un fonctionnement courant (14,7 M€) en augmentation + 29,1 % (soit + 3,3 M€) et surtout la mise à jour 2018 des flux de locaux entre la Ville et Grand Poitiers.
- 20,3 M€ de subventions versées, + 0,8 % avec principalement :
  - Les contingents obligatoires (10,7 M€).
  - Les subventions versées (8,9 M€).
- 2,6 M€ de frais financiers stables

**LES AUTRES RECETTES 3,9 M€.**

Elles proviennent des excédents reportés.

**L'EPARGNE BRUTE 7,1 M€.**

Elle se déduit de l'écart entre recettes (109,4 M€) et dépenses (102,3 M€).

**LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT de 32,3 M€.**

Les dépenses d'investissement sont destinées au programme d'investissement et au remboursement du capital de la dette.

- L'autofinancement est de 25,8 M€ dont 7,1 M€ d'épargne brute et 18,7 M€ de recettes propres de la section d'investissement. Le programme d'investissement en net est de 32,3 M€.

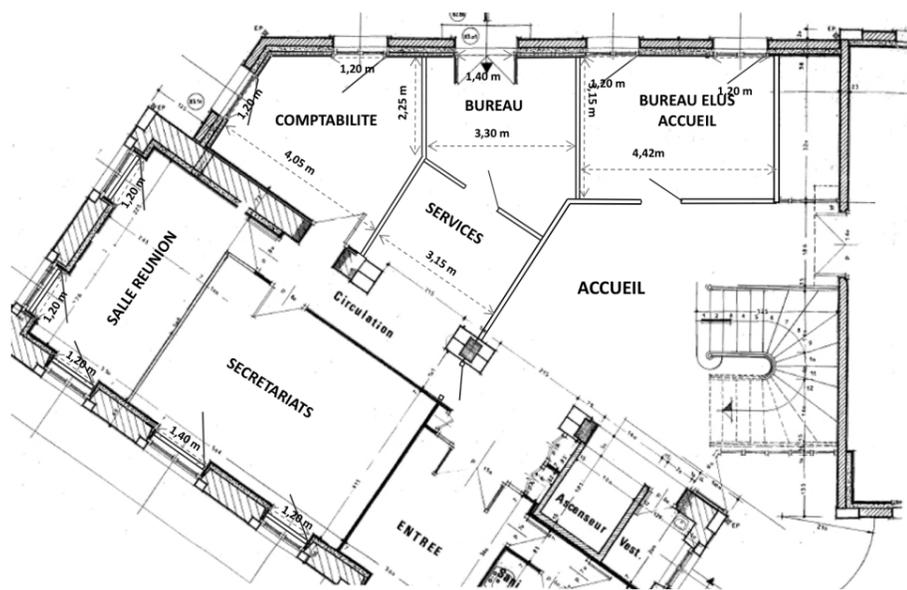
Il est composé de 39,4 M€ en dépenses et 7,1 M€ en recettes. Ce programme correspond aux orientations budgétaires qui prévoyaient de réaliser un investissement de 35 M€, dont 22 M€ hors voirie et 13 M€ en voirie.

La prise en compte des reliquats de conventions de gestion et des fonds de concours amène l'enveloppe de voirie à augmenter. Ainsi, il est prévu : **21,5 M€ d'investissements hors voirie 17,9 M€ pour la voirie.**

Jean BRILLAUD, Adjoint au Maire



## Les travaux sur la commune



### Aménagement de la mairie

Comme déjà évoqué lors du précédent bulletin municipal, les travaux propres au réaménagement de la mairie porteront principalement sur le rez de chaussée du bâtiment. La réaffectation des différents bureaux fera suite aux travaux de redistribution de l'espace du secrétariat. A cette occasion, l'isolation thermique de l'ensemble du bâtiment sera complètement revue avec le changement des huisseries complété par la mise en place d'une pompe à chaleur.

Suite à cette réorganisation interne et en accord avec les services concernés, l'entrée principale sera déplacée et se fera au niveau actuel de l'entrée des personnes à mobilité réduite (l'ancienne entrée devenant une salle d'attente avec issue de secours); l'accueil sera ré-agencé, mais restera à la même place.

Le bureau du directeur général des services sera transféré à l'étage à côté de la salle des commissions, ainsi l'espace libéré verra l'installation du nouveau secrétariat.

### Aménagement du centre bourg et de ses abords

Une première réunion de concertation et de présentation sur ce nouvel aménagement a eu lieu avec les commerçants le 29 mai prochain, une seconde date sera programmée à la suite pour l'ensemble des Ligugéens. Les travaux se dérouleront en plusieurs tranches successives afin de limiter au maximum les nuisances de l'activité commerciale sur les riverains. La première tranche devrait commencer début 2019.

### Sanitaires à Givray

Ces derniers seront entièrement refaits en tenant compte des différents impératifs auxquels nous devons faire face ; le désamiantage, l'accessibilité des lieux, et pour répondre aux différents usages de ce complexe.

### Salle Pichereau

Les travaux s'achèveront avec le changement de six huisseries ; la rénovation de la façade sud, et le nettoyage côté nord ; tous ces travaux seront réalisés au cours de l'année 2018.

### Programme de voirie avec Grand Poitiers

Le programme d'entretien des chaussées ("pata") se déroulera au cours du mois de juillet sur notre commune ; sont concernés les secteurs suivants : les Gachères, la route de

Ruffigny, le secteur de la Challerie et la rue de Montplaisir.

### Route de Ruffigny

Il existe de gros problèmes d'accotements qui s'affaissent dus à la circulation des poids lourds et ce malgré l'interdiction qui n'est pas respectée. Dans un premier temps il est envisagé d'effectuer des comptages et de faire un marquage des rives pour inciter les usagers à rouler sur le milieu de la chaussée. D'autres solutions sont à l'étude et pourront être testées au cours de l'année.

### Mirande

Afin de sécuriser les écoliers qui attendent le bus, il a été convenu de poser deux coussins berlinois sur la chaussée en entrée et en sortie du lotissement.

### Rue de Montplaisir : le réaménagement

Les trottoirs n'étant pas accessibles, il est envisagé l'aménagement d'une zone de rencontre ou d'une zone 30. Une réunion publique sur place sera organisée par la commune et les services de Grand Poitiers afin de trouver ensemble des solutions. Celles qui seront retenues, feront l'objet d'une expérimentation avant d'être adoptées par la municipalité pour un marquage définitif.

Eric COUSIN, Adjoint au Maire

## Le subventionnement associatif à Ligugé et plus encore

### Contexte :

Dans le cadre de sa politique d'accompagnement des associations locales, la commune de Ligugé apporte différentes aides :

- subventions de fonctionnement
- subventions à projet
- subventions exceptionnelles
- subventions pour l'achat de matériel sportif
- mise à disposition d'équipements
- aide logistique

Afin de préciser les modalités de subventionnement mises en place en 2014, voici le détail des modalités d'accompagnement.

### 1. Subvention de fonctionnement :

La municipalité a choisi ce type de subvention car elle est consciente qu'il s'agit d'un besoin. Il ne s'agit pas de la voie privilégiée mais elle a mis en place ce système de calcul qui permet d'établir annuellement le montant attribué.

Ce calcul, différent selon qu'il s'agit d'une association sportive ou culturelle (les associations à caractère social sont traitées au cas par cas) s'établit de la façon suivante.

#### Pour les associations sportives :

- une première phase est basée sur le nombre d'adhérents de l'association avec une distinction par tranche d'âges (jeune/adultes/séniors). Cette première étape permet d'établir une base de subventionnement,
- un ensemble de critères viennent ensuite majorer cette base :
  - participation active aux manifestations communales nécessitant l'investissement des associations locales,
  - organisation de manifestations (hors activités traditionnelles de l'association) participants de la dynamique communale,

- investissement spécifique sur les activités Sport et Santé

• un ensemble de critères viennent également minorer cette base :

- réalisation de prestations commerciales
- statut intercommunal de l'association
- trésorerie de l'association supérieure à une année d'exercice (sauf cas exceptionnel lié par exemple à la présence de salariés dans l'association)

- coût de l'adhésion inférieure au coût de la licence sportive demandé par la fédération encadrante.

Une fois ce calcul effectué, le subventionnement proposé est comparé à la demande effectuée par l'association et ce qui avait été voté l'année précédente avant d'être validé pour une proposition en Conseil municipal.

#### Pour les associations culturelles et de loisirs :

- concernant ces associations, le principe est le même puisque la première étape repose sur une attribution en fonction du nombre d'adhérents avec une distinction suivant que l'adhérent habite ou non Ligugé. Ceci permet d'établir une base que des critères viennent pondérer.

• Critères de majoration :

- proposition d'activités spécifiques pour les moins de 18 ans,
- participation active aux manifestations communales nécessitant l'investissement des associations locales,
- organisation de manifestations (hors activités traditionnelles de l'association) participants de la dynamique communale,

• un ensemble de critères peuvent minorer cette base :

- réalisation de prestations commerciales
- trésorerie de l'association

supérieure à une année d'exercice (sauf cas exceptionnel lié par exemple à la présence de salariés dans l'association).

#### Les autres associations :

La commune subventionne également d'autres associations, en particulier à caractère social, mais la spécificité de leurs actions nécessite une étude approfondie et une adaptation à chaque cas. La commission étudie ces dotations au cas par cas.

### 2. Subvention à projet :

Cette seconde source de subventionnement, privilégiée par la Municipalité, repose sur un échange entre les élus communaux et les responsables de chaque associations qui viennent présenter leurs projets au cours d'un entretien. Lors de celui-ci, organisation, budget et calendrier sont évoqués de façon à permettre aux élus de mesurer l'intérêt du projet avant de décider d'en financer tout ou partie. Cette décision est prise en commission avant d'être proposée en Conseil municipal. Cette seconde source de financement peut alors s'ajouter au subventionnement de fonctionnement.

### 3. Subvention exceptionnelle :

Cette troisième source de subventionnement repose, comme son nom l'indique, sur le caractère exceptionnel d'une situation à laquelle peut-être confrontée une association. Soucieuse d'aider les associations, notamment en cas de difficultés ou de situations exceptionnelles, les élus étudient de temps en temps des demandes en dehors de la période de vote du budget.

### 4. Achat de matériel :

Ce subventionnement, spécifique aux associations sportives, est porté par Grand Poitiers et la commune.

Il repose sur un subventionnement annuel de 2450€ proposé par Grand Poitiers sur la base de la population ligugéenne auquel abonde la commune à hauteur de la même somme. Ces 4900€ font l'objet d'une consultation au mois de septembre, période à laquelle les associations disposent d'une meilleure visibilité sur leurs effectifs et leurs besoins. L'enveloppe de financement n'étant pas extensible, chaque association ayant des besoins doit les prioriser dans une liste avant instruction en commission JEUNESSE & SPORTS.

### 5. Mise à disposition d'équipements :

Cette aide est proposée par Grand Poitiers, en tant que gestionnaire des équipements sportifs, et la commune de Ligugé pour les salles de la commune qui sont mises à disposition gratuitement (ou à un tarif très modique) pour la plupart d'entre elles. Bien que peu visible, il est à noter que cette aide représente la plus grosse partie de l'aide aux associations, et les équipements étant un poste très important pour une collectivité (coûts de fonctionnement).

### 6. Aide logistique :

Bien que son périmètre d'intervention ait été légèrement réduit, le secrétariat des associations propose toujours une aide logistique aux associations pendant la semaine, aide à laquelle s'ajoute la mise à disposition d'outils mutualisés (photocopieur, plastifieuse, ...). Enfin, les agents des services techniques sont régulièrement mobilisés pour véhiculer du matériel pour les associations lors de manifestations et la commune répond la plupart du temps favorablement aux demandes de trophées et récompenses diverses lors des compétitions sportives.

Dominique LOUIS, Adjoint au Maire



## Enfance et vie scolaire

### Bilan des actions de l'APE et projets à venir

L'association des Parents d'élèves de Ligugé a concrétisé plusieurs actions. Certaines ont permis de récolter de l'argent afin de pouvoir aider les écoles dans leurs projets, et soutenir les parents dans les séjours scolaires (ventes d'étiquettes, de sapins, de bulbes, marché de Noël, de fournitures scolaires...). L'association n'impose plus d'adhésion payante aux parents, car elle considère que chaque parent est adhérent de fait. En revanche, une participation, quelle qu'elle soit, est bienvenue. Ainsi, des parents ont apporté une aide physique pour que les divers événements aient lieu, et d'autres ont fait des dons : environ 360€. L'association remercie donc tous ces parents actifs !

Grâce à toutes ces belles énergies, nous avons pu remettre 100€ par classe à chaque école (soit 800€ et 400€), plus 720€ pour le projet de classe verte à Lathus de l'école maternelle. Une autre des missions de l'APE est de proposer des temps de rencontres, d'échanges, et de convivialité aux enfants et aux parents. Ainsi, à l'automne 2017, s'est organisé en partenariat avec les écoles, et avec la participation de Madame Joëlle Peltier, « Raconte-moi Givray » (deuxième épisode de « Raconte-moi Ligugé »). Les enfants des deux écoles ont réalisé une production plastique sur ce thème. Une cérémonie de remise des prix pour toutes les classes a eu lieu, dans la salle des mariages, et chaque enfant a pu repartir avec son diplôme de participation au concours « Raconte-moi Givray ». En février 2018, l'APE a offert un «café philo» aux parents, sur l'anxiété des enfants et l'autorité. Nous avons pu



profiter gracieusement du « Bistro des Saveurs », et des compétences de M. Jacques Bouchand, venu animer la soirée bénévolement. Un autre temps fort a été la fête du printemps en mars dernier : les familles présentes ont pu voir leurs enfants défilier avec leurs magnifiques objets roulants décorés, et bénéficier des animations et du spectacle-concert de Toma Sidibé et Siaka Diarra. Enfin, pour clôturer l'année en beauté, l'équipe de l'APE souhaite organiser une fête des écoles vendredi 29 juin, dans la cour de l'école maternelle. Une tombola sera mise en place en amont... Avis aux amateurs. Nous lançons un grand appel à bénévoles aux parents, pour participer à cette dernière fête de la saison.

Une autre actualité pour tous les parents d'élèves, et donc pour les parents de l'APE et les délégués du Conseil d'École primaire, reste la mobilisation pour l'ouverture d'une neuvième classe en primaire, afin d'éviter les classes surchargées (30 enfants par classe). Pour plus de renseignements à ce sujet, informez-vous auprès de vos délégués d'école ou bien sur le blog de l'APE qui relaie les infos.

L'APE a toujours besoin de parents actifs au sein de son bureau, alors, rejoignez-nous quand vous voulez et comme vous le pouvez, tout au long de l'année scolaire ! Plus on est, plus ça roule !

L'équipe de l'APE

### L'actu des écoles

Comme chaque année à l'arrivée du printemps, les élèves sont partis en classe découverte avec une aide financière octroyée par la municipalité. Du 2 au 4 mai, 70 enfants des classes de moyenne et grande section de l'école maternelle du Bois Renard sont allés au centre de plein air de Lathus. Au programme de ce séjour, des activités en pleine nature, balades sensorielles et en poneys, découverte et visite de la ferme...



D'autre part, la municipalité a continué d'investir en équipant l'école élémentaire Clément Peruchon de 18 tablettes numériques dans le cadre du plan Numérique pour l'Education. Un investissement de 7321,22 euros dont 50 % subventionné par l'Etat.



À ce jour, l'école est équipée de vidéoprojecteurs dans chaque classe et d'un chariot mobile pour le transport des tablettes.

Stéphanie VERRIER, Adjointe au Maire

## Un établissement spécialisé dans l'autisme « sévère » voit le jour dans la Vienne

L'Association pour adultes et jeunes handicapés de la Vienne (APAJH86) poursuit le déploiement de son plan autisme, démarré il y a six ans. Un nouvel établissement spécialisé dans l'accueil des autistes sévères vient d'ouvrir ses portes à Ligugé. Les résidents prennent progressivement possession des lieux.

L'APAJH86 continue de déployer son plan autisme. Un nouvel établissement spécialisé vient de sortir de terre. Il est basé au lieu-dit Mirande, sur la commune de Ligugé. Adossée à la Maison d'accueil spécialisée d'Iteuil, cette structure est adaptée à l'accueil des autistes dits « sévères ». « Depuis début janvier, nous intégrons un par un les résidents de cet établissement, explique Fanny Chacomas, la coordinatrice autisme de l'Apajh86. Cette pathologie demande certaines précautions. Plusieurs visites et activités sont nécessaires avant l'intégration définitive. »

Ce nouvel établissement a permis le recrutement de treize personnes, dont un coordinateur, deux veilleurs de nuit, un éducateur sportif et neuf accompagnants éducatifs et sociaux, anciennement AMP et aide-soignant. « Toutes ces personnes ont suivi une formation poussée sur l'accompagnement spécifique des

personnes atteintes d'un trouble du spectre autistique, poursuit Fanny Chacomas. Le programme est complet et permet d'aborder tous les aspects : sémiologie, communication, approches comportementales, gestion des situations de crise... Il est important que tout le personnel soit parfaitement formé pour faire face au quotidien et à chaque situation. »

**« Il est primordial de pouvoir communiquer »**

Les autistes dits « sévères » se heurtent, entre autres, à des problèmes de communication. « Le premier travail de l'équipe va consister à trouver le moyen le plus adapté pour communiquer. Cela peut être par le regard, le pointage, la désignation d'objets, de photos, de pictogrammes ou des mots, en fonction des capacités de chacun. » Arriver à se faire comprendre est primordial pour limiter les troubles du comportement, qui peuvent parfois être violents. Onze résidents, dont sept en hébergement complet, seront accueillis dans les nouveaux locaux. « Deux jeunes viennent d'Instituts médico-éducatifs (hors APAJH86 et hors département), trois personnes d'autres établissements et deux autres étaient jusqu'alors en hôpital psychiatrique, au Centre Hospitalier Laborit » explique la coordinatrice autisme.

Répondant aux exigences de l'Agence

régionale de santé (ARS), le nouvel établissement est parfaitement adapté au public autiste. « Par exemple, nous avons privilégié les éclairages doux, les couleurs pastel, les sols souples qui atténuent les bruits... », souligne Fanny Chacomas. Le bâtiment et le mobilier répondent également à des critères de solidité. « Nous avons choisi des portes sécurisées, des matériaux robustes, des vitres de banque et un mobilier qui dure dans le temps. »

À partir de septembre, l'établissement accueillera les résidents en accueil temporaire. « L'objectif de ces quatre places est d'offrir à des familles un moment de répit. Toutes les personnes en situation de handicap bénéficient de quatre-vingt-dix jours d'hébergement par an dans un centre adapté. Les institutions auront également la possibilité d'inscrire l'un de leurs résidents pour bénéficier de conseils propres à la gestion de cette pathologie ou également pour permettre à l'équipe encadrante ainsi qu'aux pairs de bénéficier d'un répit. » Pour financer cet établissement, l'Apajh86 a remporté un appel à projets de l'ARS. Le coût total des travaux s'élève à 2M€, il est financé par l'assurance maladie, tout comme le fonctionnement annuel par usager, qui s'élève à 80 000€.

Contact presse : Elodie Heurtault - 06 87 49 60 12 - elodie@media-pass.fr

## Relais des Assistantes Maternelles : reprise des activités à Givray

A compter de septembre prochain, les activités du Relais des Assistantes Maternelles (RAM) reprendront au domaine de Givray.

Cette initiative est à l'actif de la collaboration entre la commune de St Benoît et notre collectivité. Il a été décidé en effet de reprendre cette compétence et de mutualiser les moyens techniques et humains des deux communes.

Une animatrice professionnelle a été recrutée et prépare activement l'ouverture du RAM. Il s'agit de Madame Amélie MEADER.



Michelle ECLERCY, Adjointe au Maire



## La politique jeunesse plus active encore

**L'**année 2018 va voir se poursuivre et se renforcer la politique jeunesse conduite par la municipalité : il s'agit d'une volonté forte de Madame le Maire et de son équipe sur laquelle se mobilise la commission Jeunesse & Sports à travers différents projets.

Il y a tout d'abord les projets poursuivis parce qu'ils ont bien fonctionné jusqu'à maintenant et qu'ils répondent à une demande :

- **des chantiers loisirs seront proposés aux jeunes âgés de 14 à 17 ans** tout au long des vacances scolaires (chantiers d'extérieurs, aide à l'animation et aide en cuisine au centre de loisirs, aide à la médiathèque, ...).

- **reconduction du dispositif « Sac Ados » appelé maintenant « DestiNAction »** qui permet à des jeunes âgés de 16 à 25 ans de bénéficier d'une aide et d'un accompagnement au montage d'un projet de vacances en France ou en Europe (ce dispositif est porté en partenariat avec le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine. L'année dernière, ce sont 16 jeunes qui ont bénéficié de cette aide dont plus de la moitié pour un voyage à l'étranger !

- **la collaboration avec l'ANCRE est poursuivie**, les jeunes de la commune âgés de 12 à 17 ans ayant toujours la possibilité de s'inscrire à l'ANCRE pour participer aux activités de l'association. Les modalités de leur participation restent calquées sur celles des jeunes de St-Benoît car la commune de Ligugé prend en charge la différence avec le coût pour un extérieur. En 2017, 19 jeunes ligugéens étaient inscrits à l'ANCRE.

Il y a également les nouveaux projets qui vont venir renforcer l'offre de la commune, notamment pour permettre à des jeunes de partir sur des périodes plus ou moins longues :

- **des sorties sur une journée ou une soirée** sont proposées pour participer à des événements sportifs, culturels ou de loisirs (ex. match La Rochelle-Castres en Top 14 de rugby / cf. article annexe),

- **deux week-ends de sorties seront organisés en 2018**, déplacements dont le contenu reste à définir avec les jeunes (une réflexion est en cours pour faire un weekend de rafting à Lathus dans un premier temps),

- **un séjour d'une semaine est en préparation avec un groupe de jeunes de la commune**, la volonté de la commission étant que les participants soient aussi acteurs de leur projet !

Ces nouvelles activités se construisent en concertation avec les jeunes de la commune (âgés de 12 à 17 ans), c'est pourquoi, si vous êtes intéressés pour participer à cette réflexion, merci de vous faire connaître auprès de David MOULIN ou de Mélanie TEXIER (coordonnées ci-après).

**Contacts** : pour toutes précisions complémentaires durant les heures d'ouverture de la Mairie et du Centre de Loisirs de Givray avec :

- David MOULIN : 05.49.55.29.92. ou 06.05.00.28.81. (Mairie ou Centre de loisirs)
- Mélanie TEXIER : 05.49.55.29.92. (Mairie ou Centre de loisirs)
- Christophe BOMPAS : 05.49.55.21.24. (Mairie)

Pour la commission JEUNESSE & SPORTS  
Dominique LOUIS, Adjoint au Maire

### La Rochelle - Castres : 9 ligugéens dans la mêlée !

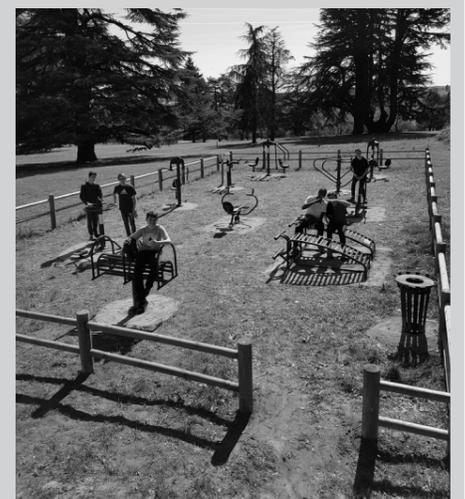


Le 15 avril dernier, 7 jeunes de la commune accompagnés de David MOULIN, animateur communal, et de M. Fabrice AGUER, père d'un des jeunes participants, se sont rendus au stade Marcel DEFLANDRE à La Rochelle pour voir le match de la 24<sup>ème</sup> journée de TOP14 opposant l'équipe charentaise à celle de Castres.

Une belle journée pour ces passionnés de rugby qui ont pu participer à cet événement difficile d'accès (les matchs de La Rochelle se jouent tous à guichet fermé) grâce au Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine qui a mis les 9 places à disposition gracieusement.

### Chantiers-loisirs : création d'une salle de fitness extérieur

Les vacances de février et de Pâques ont permis la réalisation d'une salle de fitness extérieure ouverte à tous au domaine de Givray. Après avoir préparé l'espace réservé par l'installation d'une barrière d'aménagement, coulé les plots en béton destinés à recevoir les équipements, les jeunes des chantiers loisirs de Pâques ont installé la dizaine d'ateliers sous la direction de Christophe BOMPAS et de la société Bodyboomer basée à Vivonne. Chaque atelier, en accès libre, fait l'objet d'une fiche et d'un flash code permettant à chacun de l'utiliser dans de bonnes conditions !



**Remarque** : pour des raisons de réactivité et de coûts de diffusion, la commission Jeunesse & Sports, a décidé de privilégier la communication numérique pour diffuser ses informations auprès des jeunes de la commune. Si vous

souhaitez être destinataires de toutes les informations, vous pouvez transmettre vos coordonnées numériques à David MOULIN (email : david.moulin@liguge.fr) pour que nous puissions vous inscrire dans la liste de diffusion.

## Domaine de Givray : nouveaux aménagements



Le Verger Insolite

**A**côté des aménagements existants, parcours sportif, jeux pour les enfants, chemins de randonnées et de jogging, circuit VTT, il vous est désormais proposé de nouvelles structures ludiques ou sportives :

- Un parcours d'orientation constitué de balises à pinces, permettant de poinçonner la carte du circuit que vous avez choisi parmi sept possibilités. Ces cartes sont disponibles sur le site de la

mairie de Ligugé ou sur le site du comité départemental de la Fédération française de course d'orientation : [www.vienne.ffcorientation.fr](http://www.vienne.ffcorientation.fr). Un panneau d'information est situé au niveau du premier parking de Givray.

- Une salle de fitness extérieure, installée avec l'aide des jeunes des chantiers loisirs, est constituée de dix agrès, chacun étant prévu pour le renforcement spécifique d'un ensemble musculaire. Cette salle d'un

coût de 18 000 €, a été subventionnée par le Comité National pour le Développement du Sport à hauteur de 7 000 €.

- Un bac à chaînes : La « Faravelle » permet de traverser le Clain et d'accéder à Saint-Benoît.

- Le « Verger Insolite » accueille un hébergement touristique constitué de trois tentes-lodges, équipées tout confort et sécurisées. Cet ensemble peut recevoir une vingtaine de personnes, au sein d'un verger récemment végétalisé, installé près de la forêt communale. L'ensemble des activités de plein air du Domaine de Givray sont situées à proximité, en libre accès.

Début juillet, l'ouverture d'un parcours aventure remplacera le parc du Gravion de Saint-Benoît. Cet ensemble constitué de parcours de difficultés variables, sera accessible aussi bien aux enfants qu'aux sportifs les plus aguerris. Contrairement aux autres activités, celle-ci sera payante.

Bernard MAUZE, Conseiller délégué

**Rappel :**  
**Il est formellement interdit de déposer des déchets, ainsi que des végétaux dans la forêt communale.**

## Vous avez plus de 18 ans et vous recherchez un job d'été ?

Les services techniques de la commune proposent entre mi-juin et mi-septembre des contrats de 2 semaines maximum en fonction des candidatures.

Si vous êtes intéressés, faites vous connaître auprès des services de la mairie à l'adresse suivante : Mme Valérie PLISSON (Tél : 05.49.55.21.24. / Email : valerie.plisson@liguge.fr).



## Le coin des assoc'

### Mud Run 2018 : des parcours d'obstacles !

Pour la première fois cette année, le 8 avril dernier, s'est tenu un « Mud Run » sur le domaine de Givray.

Le « Mud Run » est une épreuve sportive qui consiste à suivre un circuit jonché d'obstacles en courant (un peu à l'image du célèbre parcours du combattant que certains d'entre nous plus âgés ont connu). Il s'agit d'un moment de convivialité et de dépassement de soi où l'esprit d'équipe est mis en exergue.



Sous le soleil de Ligugé, ce sont plus de 300 participants qui se sont élancés à partir du stade de la Grenouillère vers le domaine de Givray pour effectuer un parcours de 2, 6, 8 ou 16 km pour

les plus courageux. Franchir des obstacles en bois, ramper dans la boue, grimper à la corde et traverser le Clain à différents endroits, tout était prévu pour "agrémenter" le parcours ...

À l'arrivée, collation, médaille et surtout joyeux échanges attendaient les heureux participants. Tous ces efforts sportifs étaient pour une bonne cause puisque les 3 étudiantes organisatrices (originaire de l'université de Poitiers) avaient préparé ce projet au profit du Centre Régional de Basse Vision (S3AIS86) de façon à récolter des fonds pour emmener les enfants à Rochefort.

Une belle matinée et une sympathique ambiance pour une épreuve à renouveler? Merci à Clémence, Aurélie et Margot pour cette organisation sans faille !

Dominique LOUIS, Adjoint au Maire

### Silence, on tourne à Ligugé !

Créée en janvier 2017, la section vidéo de l'association ligugéenne « Bouches@Oreilles » a pour objectif de permettre aux adolescents âgés de 11 à 17 ans de découvrir les différents aspects de la vidéo.



En février 2018, ils ont réalisé un court-métrage intitulé « Imagine un peu... ». Le tournage s'est déroulé

en février dans les rues de Ligugé. Ce petit film de 5 minutes, dont la thématique principale est les « on dit », est désormais visible sur Youtube à l'adresse suivante : [www.youtube.com/watch?v=8DVYLQ7msJk&t](http://www.youtube.com/watch?v=8DVYLQ7msJk&t)

Avec celui-ci, les jeunes ont répondu à l'appel à films du Festival International du film de citoyenneté, prévention et jeunesse qui a eu lieu à La Rochelle du 31 mai au 2 juin 2018.

Les membres de B@O-Vidéo travaillent aussi sur un autre projet dont le tournage aura lieu courant mai et juin 2018 sur la commune.

Alors, si vous avez entre 11 et 18 ans et que le cinéma vous intéresse, ou si vous êtes un adulte qui souhaite

s'investir dans la partie technique (décors, costumes, accessoires...) n'hésitez pas à nous contacter. Mail : [baovideo86240@gmail.com](mailto:baovideo86240@gmail.com)

David MOULIN, Animateur de B@O-Vidéo



### Les Passe-Partout de Ligugé voyagent hors du département

Outre les randonnées traditionnelles, l'association des Passe-Partout organise des sorties.

Sept membres du club ont participé début mars à un week-end de trois jours dans le massif du Sancy, raquettes aux pieds, encadrés par un accompagnateur diplômé. La neige était au rendez-vous. Ces fans de randonnées pédestres locales, ont pris un grand bol d'air à des altitudes supérieures à leurs secteurs de pratiques habituelles avec découverte de nouveaux et

grandioses paysages, observation de chamois, sans oublier la visite d'une ferme pour apprécier Saint-Nectaire et Cantal.

Treize membres vont participer fin juin à un nouveau week-end, cette fois sur des terrains plus plats dans le Morbihan. Ces sorties permettent de voir de nouveaux paysages et de partager des moments de convivialité.

<http://lespassepartoutdeliguge.fr>.

Denis MURGUET  
Président des Passe-Partout



### « Coup de jeunes » de la Maison pour Tous

C'est la 4<sup>ème</sup> édition de « coup de jeunes ». Cette manifestation a lieu chaque année fin mai (28 mai pour 2018).

Elle se déroule dans le nouveau gymnase de Ligugé. C'est l'occasion pour la Maison Pour Tous de présenter l'aboutissement du travail d'une année pour les activités « jeunes » :

- Danse avec Sabrina Dupré
- Cirque et jonglerie avec David Légeron
- Arts Plastiques avec Emilie Lorioux
- Wushu avec Li Xinglong

Retenez cette date pour venir découvrir nos « Artistes en herbe » !

Joëlle de MORI  
Secrétaire adjointe MPT



### Le Trophée Roses des Sables : une ligugéenne dans la course !

L'équipage 44 du Trophée Roses des sables 2018 sera composé de Aude BOUTET, ligugéenne et de sa copilote Sophie PIGNOUX. Pour ce rallye raid d'envergure 100 % féminin, elles s'engageront en octobre prochain pour un périple de 5000 Km en 4x4 à travers l'Espagne, le Maroc et effectuer les différentes étapes du rallye à travers les dunes du désert sud marocain .

Elles pourront ainsi remettre les 50 kg de matériels scolaire, de puériculture et d'hygiène pour les enfants du désert qu'elles auront acheminer. Elles verseront également des fonds à l'association « CANCER DU SEIN, PARLONS » et déposeront à leur départ de Biarritz des dons pour la Croix-Rouge Française. Outre le dépassement de soi, ce rallye leur a plu pour son côté humanitaire car comme elles disent si bien : « Nous connaissons tous une personne qui s'est battue ou combat encore cette maladie. Nous avons tous eu un jour un proche qui a eu besoin d'aide et malheureusement, tous les enfants n'ont pas la même chance que les nôtres; avoir l'accès à des soins appropriés, l'hygiène et surtout l'éducation ». Aude et Sophie veulent prouver que la solidarité est présente dans la quotidien de tous et que tout est possible !

Déjà soutenues par leur parrain Yves TARTARIN, habitué du Dakar et de plusieurs entreprises telles que CULTURE INDOOR, LUBICOM, La CAISSE D'EPARGNE, LE BIS,...elles continuent leurs recherches de sponsors et de manifestations afin de boucler leur budget.



Si vous désirez être informé de leurs aventures, les soutenir ou les contacter, n'hésitez pas à les suivre sur leur page facebook : <https://www.facebook.com/Les-Elles-en-Rose-140788733210797/> ou sur leur mail : [lesellesenrose@gmail.com](mailto:lesellesenrose@gmail.com).

Aude BOUTET et Sophie PIGNOUX, pilotes

### Comité de jumelage St-Benoît-Ligugé-Lorch

En avril dernier, 26 danseuses du groupe Chor'initia ont rencontré les danseuses du club carnaval de Lorch. C'est un programme d'échanges de jeunes aidé par l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ) et les municipalités. Le but est de créer des liens entre les jeunes de nos communes jumelles et de les intégrer au renouveau de notre amitié qui dure depuis 40 ans. Pour l'Ascension 2018, une délégation est parti pour Lorch. Fin mai, c'était la dégustation de la cuvée du vin de nos vignes de Givray et du Gravion.

Michel CORNEAU



## EKIDEN Nature, rendez vous le 30 juin 2018 à l'étang de la Filature

Il y a 2 ans naissait l'association RUN EVENT 86. Ce club est spécialisé dans la pratique de la course à pied sur piste, route ou chemin.

Depuis plusieurs années, un Ekiden Nature est organisé, à Ligugé. Mais cette année, avec une nouveauté, **l'Ekiden aura lieu à l'Île de la Filature le samedi 30 juin 2018 à 18h30.**

L'Ekiden se réalise en relais par équipe de six coureurs. Les six coureurs ont des distances imposées à parcourir dans l'ordre suivant : 5 km, 10 km, 5 km, 10 km, 5 km et pour finir 7,195 km. Cette course a lieu fin juin, pour permettre



aux clubs de se retrouver et de partager un moment convivial, sportif et festif avant la fin de saison. L'Ekiden est ouvert à tous, à condition d'avoir un certificat médical et d'avoir une équipe composée de 6 coureurs. Les entreprises sont également conviées !

Retrouvez toutes les informations et bulletin d'inscription sur la page FACEBOOK du club RUN EVENT 86 ou par mail à [runevent86@gmail.com](mailto:runevent86@gmail.com). Vous pouvez aussi déposer votre bulletin d'inscription au magasin RUN AND DUNK au 40 rue Magenta - 86000 POITIERS (prix 48 € / équipe).

Damien GARCIA, Président de Run Event 86

## Les Usines Nouvelles grandissent !

Si nous faisons un petit retour en arrière, quelques chiffres sont intéressants à connaître. Notamment l'évolution du nombre d'emplois équivalents temps plein installés à la filature depuis la création en 2013 : 9 en 2013 ; 15 en 2015 ; 35 en 2017 soit un nombre multiplié par 4 en 5 ans.

Cette année nous avons pu accueillir de nouveaux porteurs de projet, qui sont venus renforcer une communauté d'entrepreneurs de 23 structures, représentant une trentaine d'emplois sur site, auxquels s'ajoutent les 30 coopérateurs de Consortium Coopérative (Coopérative d'activité et d'emploi). Sont arrivés :

- **O pfit bois**, David Grimaldi, tourneur sur bois
- **La Compagnie Main d'œuvre**, Violaine Steinmann, créatrice de marionnettes et de bijoux
- **Urban Jungle**, Luck Martin, coiffeur

Vous avez pu découvrir leur travail lors des dernières Journées Européennes des Métiers d'Art, à la filature, les 7 et 8 avril dernier.



Ce moment important et convivial qui constitue les grandes portes ouvertes des Usines Nouvelles grandit lui aussi. Malgré un temps incertain, il a accueilli cette année 2000 visiteurs sur deux jours pouvant découvrir 25 corps de métiers différents, dont 6 invités extérieurs. Cette manifestation permet au plus grand nombre, tous âges confondus, de découvrir un cocktail inspirant des savoir faire traditionnels, de nouvelles technologies, d'art et de propositions alternatives. De quoi repartir avec de nouvelles envies, de nouvelles idées, de nouveaux espoirs.

Les Usines Nouvelles tracent leur sillon, se diversifient, attirent, preuve que la transversalité est une force.

Vous pouvez nous suivre régulièrement via notre site internet [www.lesusinesnouvelles.com](http://www.lesusinesnouvelles.com) ou par facebook : <https://fr-fr.facebook.com/UsinesNouvelles/>

**Nous vous donnons rendez vous pour les prochaines Journées Européennes du Patrimoine en septembre prochain.**

Pour l'occasion, nous recherchons toujours des documents, archives, photos, objets pour les prendre en photos afin de mieux comprendre l'histoire riche et complexe de cette usine. Tout document est une pièce importante du puzzle, si vous souhaitez nous aider dans l'écriture de cette belle histoire, n'hésitez pas à nous faire savoir que vous avez quelque chose qui pourrait être intéressant. N'hésitez pas.

**Contact :**  
**Denis MEUNIER 06 28 37 14 25**

L'équipe des Usines Nouvelles

## La BD pleure F'Murrr

Le 23<sup>ème</sup> festival de la BD de Ligugé s'est déroulé cette année les 24 et 25 Mars dans une ambiance festive. Malheureusement, nous avons appris quelques jours plus tard le décès brutal de Richard Peyzaret dit F'MURRR dans sa 72<sup>ème</sup> année.

Membre de notre association, il a participé à 8 festivals et réalisé pour nous une affiche en 2011.

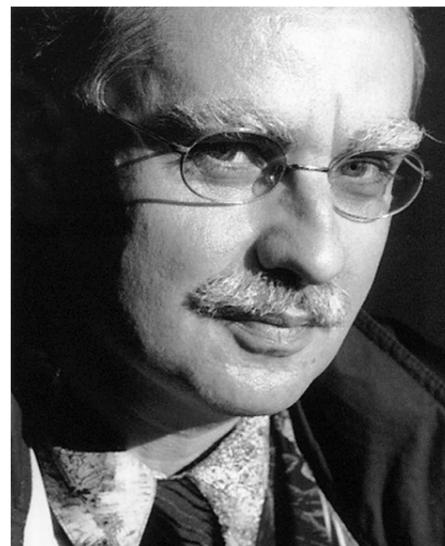
Toujours prêt à mettre les tables, décharger les camions, ce grand artiste créateur n'en était pas moins bénévole.

Il adorait venir séjourner à Ligugé où il s'installait à la terrasse du bistrot des saveurs pour croquer les passants dans son petit carnet. Il a fait un stage à l'émaillerie de l'abbaye pour y réaliser plusieurs émaux de sa composition.

Il a également illustré la BD de Pierre Laurantin « L'effet mère se perd » et a écrit une préface très humoristique.

Nous perdons un ami et Ligugé un visiteur fidèle. Un hommage lui sera rendu au prochain festival de la BD de 2019.

Jean-Louis DUMUREAU,  
Président de BD Lire 86



## A vos agendas !

### Juin 2018

**Vendredi 8, à 18h, stades**

Tournoi inter entreprises organisé par la Ligugéenne Football

**Samedi 9, à 9h, stades**

Tournoi filles + débutants organisé par la Ligugéenne Football

**Dimanche 10, à 9h, stades**

Tournois des jeunes organisé par la Ligugéenne Football

**Vendredi 15, de 8h à 18h, salle de Givray**



Concours de belote organisé par le club Amitié et Loisirs

**Vendredi 15, à 20h30, salle de Givray**

Auditions de fin de saison de l'école de musique Intervalles

**Dimanche 17, à 12h, verger de Givray**

Méchoui de la Société des Mobilisés

**Du 19/06 au 07/07, aux heures d'ouverture de la médiathèque, espace culturel E. Aubin**

Exposition des travaux d'élèves des écoles

**Samedi 23, Île de la Filature**

Fête de la plage et foulées



**Dimanche 24, Villa San-Martino**

Concert de Marabout rchestra

**Vendredi 29, école maternelle**

Fête des écoles organisée par l'APE

**Samedi 30, à 18h30, Île de la Filature**

Ekiden organisé par Run Event 86

### Juillet 2018

**Du 10 au 01/09, espace culturel E. Aubin**

Exposition sur l'histoire de Ligugé proposée par la médiathèque

### Août 2018

/

### Septembre 2018

**Dimanche 9, de 14h à 18h, complexe sportif J. P. Gomez**

Forum des associations organisé par la municipalité

## Retour en images



Remise des prix des Eaux du Siveer  
7 mars 2018



Fête du printemps  
18 mars 2018



Carnaval des écoles  
21 mars 2018

## Le Handisport : un héritage de la Grande Guerre

### Contexte

Par rapport aux conflits antérieurs, la Première Guerre mondiale crée une rupture historique par sa violence, sa durée et sa dimension internationale. En France, quatre millions de soldats sont blessés, dont la moitié au moins à deux reprises. Ces hommes sont les victimes de dommages physiques impressionnants et les blessures s'avèrent d'une gravité extrême et inédite. Afin de faire face à la multiplicité de cas gravissimes et totalement imprévus, la médecine de guerre va connaître une formidable mue tout au long de ce conflit.

### Le sport comme moyen de rééducation

Mais les séquelles des blessures laissent de nombreux soldats invalides. Refusant la fatalité et en utilisant spontanément le sport, des handicapés ont su avec détermination, entêtement et opiniâtreté retrouver une grande partie de leur intégrité physique. D'une façon empirique mais très efficace, ces « éclopés » anonymes ont su prendre résolument leur destin en main. En affirmant ainsi leur volonté de revivre, ces pionniers inconnus ont

posé, avec une certaine noblesse, les bases du Handisport. Ils ouvrent ainsi un chemin dans lequel d'autres vont oser s'aventurer.

### La reconnaissance du handisport

Dès lors et sous l'égide de plusieurs fédérations nationales et internationales couvrant les divers champs d'invalidité, le handisport devint une activité de compétition et de loisir. Aujourd'hui, reconnu par

tous et devenu un phénomène de société, il rassemble régulièrement un nombre grandissant d'athlètes. Ses objectifs restent immuablement les mêmes, rassurer le handicapé afin de favoriser son intégration auprès de tous dans le but de vivre simplement comme « les autres ».

Michel MERCKEL

Auteur de « 14-18, le sport sort des tranchées »

**Conférence programmée le 30 novembre 2018 à Ligugé.**



## L'agenda de la médiathèque

### Les expositions

**du 10 juillet au 1<sup>er</sup> septembre**

Exposition sur l'histoire de Ligugé

**du 11 au 29 septembre**

Exposition de photographies par Gérard NOULIN (sous réserve)

**du 2 au 20 octobre**

Les chemins de St Jacques de Compostelle en Poitou-Charentes

**du 4 au 22 décembre**

Les Amis des Arts de Ligugé

### Inauguration des animations et des expositions en musique.

C'est avec l'entrée des Etats-Unis dans la Grande Guerre que le jazz débarque en France avec les troupes américaines. Un commandant d'une unité avait compris l'importance de la musique pour le moral des troupes. Le jazz déconcerte et enthousiasme tout à la fois.

• du 6 au 17 novembre : **Exposition « Rétrospective 14-18 »**

Le conférencier Michel Merckel, auteur de cette exposition, présente les grands événements de la Grande Guerre année par année puis développe certains thèmes (la médecine, les vins, les troupes coloniales, les femmes, le sport, ..). L'exposition sera accompagnée des travaux sur les **Morts (de Ligugé) de la Grande Guerre** par l'Atelier d'Histoire de la Maison Pour Tous.

• du 19 novembre au 01 décembre : **Exposition des Anciens Combattants**

Depuis 2014, chaque année les membres de l'association des Anciens Combattants vous accueillent autour de plusieurs panneaux complétés d'accessoires ayant appartenu à des Poilus.

• Vendredi 30 novembre à 20h00 : **Conférence sur la Grande Guerre et le Handicap**

Michel Merckel auteur du livre « 14-18, le sport sort des tranchées », vous parlera des conséquences de la Grande Guerre (présentation dans l'article ci-contre).

Rodolphe COLLET, Espace culturel Eugène Aubin – Médiathèque Municipale

## Une pensée pour nos amis facteurs !

« C'est à l'occasion de la distribution des invitations pour les vœux du Maire que je me suis aperçu des difficultés quotidiennes que devaient avoir nos amis facteurs pour distribuer le courrier !

Combien de boîtes aux lettres restent difficilement accessibles, soit en raison du lieu de leur installation, soit parce que leur accès est obstrué par différents objets et en particulier le stationnement des véhicules ?

Pour moi, ça n'était pas grave, mais imaginez lorsqu'il s'agit de distribuer chaque jour des milliers de lettres ...

Alors une petite pensée pour eux en essayant au maximum de préserver l'accès à la boîte aux lettres aux heures de leur tournée et dans la mesure du possible de respecter la réglementation au moment de l'installation ou du remplacement de celle-ci ».

Dominique LOUIS, Adjoint au Maire

### Réglementation pour mémoire :

Une boîte à lettre doit être posée à une hauteur de 1,50 m ou entre 0,90m et 1,30 m pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

La porte doit pouvoir s'ouvrir facilement sans que quoi que ce soit vienne gêner l'ouverture. La serrure de la boîte aux lettres doit être agréée par la Poste.

Depuis 1979, une boîte aux lettres est normalisée afin de recevoir des enveloppes de format A4 ou des petits colis.

Cette normalisation prend en compte les dimensions de la boîte, celle de la fente... et concerne aussi bien les maisons individuelles que les lotissements.

Dimensions minimales :

- Boîte : **26 cm x 26 cm x 34 cm**
- Fente d'introduction : **23,5 cm x 24 cm**
- Porte-nom : **100 mm x 24 mm**

Lotissements, hameaux, zones industrielles ou zones reculées :

La réglementation pour ces zones d'habitation diffère des maisons individuelles. Les boîtes à lettres devant être accessibles depuis la rue, elles doivent être regroupées en un endroit avec un maximum de 40 boîtes.

La hauteur d'implantation des boîtes aux lettres collectives doit être comprise entre 40 cm et 1,80 m.

## Le bureau du tourisme

### Nouvelle recrue

« Bonjour à tous les Ligugéens et Ligugéennes,

Je me présente, Flavie ROGET, en charge de la communication et du développement touristique. Mon objectif est de faire rayonner Ligugé sur l'ensemble du territoire poitevin, dans toute la France et à l'international. Bref, vers l'infini et l'au-delà ! Et ce, afin que vous soyez fiers de notre belle ville et qu'avec les visiteurs de passage, vous deveniez ses ambassadeurs. Pour cela, je dispose d'un bagage en communication, en langues et en histoire de l'art, avec des expériences professionnelles principalement dans le secteur culturel.

Pour le côté personnel, vous l'aurez peut-être deviné, je suis très sensible aux arts visuels et littéraires. J'aime aussi tout ce qui touche au patrimoine et à

la randonnée. Je suis donc enchantée d'intégrer la mairie de Ligugé, la ville où nature et histoire se conjuguent si bien. Au plaisir de vous voir prochainement à l'Office de Tourisme ».

Flavie ROGET, chargée de communication

### Saison estivale 2018

Comme chaque année, le bureau municipal du tourisme a ouvert ses portes le 30 mai dernier pour la saison touristique 2018. Il accueillera les visiteurs jusqu'au dimanche 30 septembre, de 14h à 17h30 en semaine et de 10h à 12h et 14h à 17h les samedi et dimanche.

L'accueil des visiteurs est assuré en fonction des jours par Stéphane TERNY et par Alexandra LECLERC, saisonnière sur cette nouvelle saison.

Stéphane TERNY, Responsable du bureau municipal du tourisme  
Catherine HENROTTE, Conseillère municipale



Flavie ROGET



Alexandra LECLERC

